



**NORD-PAS DE CALAIS
LA TROISIEME
REVOLUTION
INDUSTRIELLE
EST EN MARCHÉ**



DOSSIER DE PRESSE

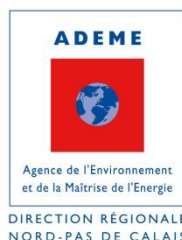
**L'AMBITION DU NORD PAS DE CALAIS
DEVENIR LA PREMIÈRE RÉGION EUROPÉENNE
PRODUCTRICE DE BIOMÉTHANE INJECTÉ**

Vendredi 3 octobre 2014

*Chambre de Commerce et d'Industrie
de Région Nord de France
299 Boulevard de Leeds - 59000 LILLE*

en partenariat

avec la participation



SOMMAIRE

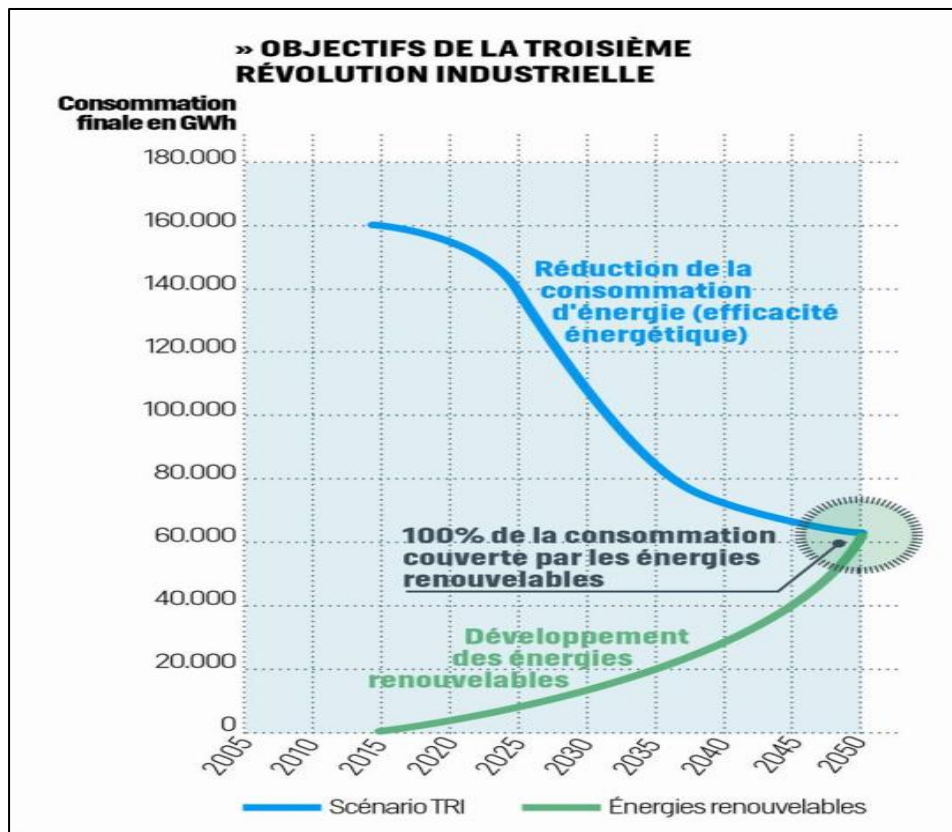
Faire du Nord – Pas de Calais, une région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle et la première région européenne productrice de biométhane injecté.	3-4
Quatre sites dans le Nord Pas de Calais	5-8
L'économie circulaire : un nouveau modèle aux vertus sociales, sociétales et environnementales	9
GrDF s'engage concrètement dans la Troisième Révolution Industrielle et accompagne tous les porteurs de projets d'unité de méthanisation.	10
Contacts presse	11

Faire du Nord – Pas de Calais, la région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) et la première région européenne productrice de biométhane injecté.

La Troisième Révolution Industrielle en Nord - Pas de Calais se fixe comme objectif de faire se croiser, en 2050, la courbe de consommation d'énergie (en bleu) et celle de la production d'énergies renouvelables (en vert) pour faire en sorte que la totalité des besoins énergétiques soit couverte par les énergies renouvelables. L'efficacité énergétique de la région s'en trouvera multipliée par 2, les émissions de CO₂ auront été divisées par 4. A cette date, le Nord - Pas de Calais sera complètement passé dans l'ère post-carbone.

Pour la région, l'enjeu est double :

- Tracer une vision et des perspectives à long terme.
- S'engager concrètement dans la transition énergétique et économique en lançant à très court terme des opérations créatrices d'activités et d'emplois.



Un objectif de 10% de gaz vert dans les réseaux inscrit dans les projets de la TRI

La région a été pionnière en matière d'injection de biométhane. C'est à Sequedin que la première unité d'injection de biométhane a été lancée en Juillet 2011. En octobre 2010, **Lille Métropole Communauté Urbaine** a obtenu l'autorisation d'exploiter la canalisation reliant le Centre de Valorisation Organique au dépôt de bus voisin. Ainsi les premiers essais de remplissage des bus avec du biométhane ont été réalisés avec succès fin 2010. En parallèle, Lille Métropole Communauté Urbaine a poursuivi son travail de contractualisation avec GrDF visant à injecter le biométhane produit par le CVO dans le réseau de gaz naturel. **En juillet 2011**, la vanne a été officiellement ouverte pour la première fois en France et plus d'un million de m³ de biométhane

ont été injectés depuis la mise en service (période juillet 2011- avril 2013) : c'est autant de gaz naturel fossile économisé. Cela représente l'équivalent des besoins en énergie de 1000 logements basse-consommation.

Le Nord – Pas de Calais : une terre fertile pour l'émergence des unités de méthanisation

Agriculture

La surface agricole représente 67 % de la surface totale des deux départements, et elle est cultivée à 99 % par près de 17.000 chefs d'entreprise à la tête de leur exploitation. L'agriculture est le premier employeur de la région avec près de 80 000 emplois directs et indirects.

L'Industrie agro-alimentaire

Les industries agroalimentaires sont très présentes et diverses dans la région, couvrant l'intégralité des activités de la filière au niveau national (sauf le vin). Elles sont liées d'une part aux bassins de production agricole et d'autre part à la proximité portuaire en particulier de Dunkerque (acheminement aisé lié aux nombreuses infrastructures maillant le territoire régional). L'industrie agroalimentaire régionale est au premier rang des régions françaises en termes d'exportations (12,5 % des ventes nationales), et au troisième rang en matière de chiffre d'affaires. (9,1 milliards d'euros, soit 6,6 % du chiffre d'affaires national)

De nombreux projets à l'étude

Actuellement, une vingtaine de projets d'unité de méthanisation de toute origine (industrielle, agricole, intercommunale...) est à l'étude dans la région.

Après le Centre de Valorisation Organique de Sequedin, 3 sites dont deux en construction viennent renforcer la quantité de biométhane qui sera produite et injectée dans le réseau.

- Deux unités sont en cours de construction
 - Pré du Loup Energie à Cucq (62) – origine agricole
 - L'Unité Tri Valorisation Matières et Energies (TVME) – SYMEVAD à Hénin-Beaumont (62) origine déchets ménagers
- Une unité sera mise en service en fin d'année
 - Biogaz Pévèle à Wannehain (59) – origine agricole

Un réseau de gaz naturel qui devient vecteur d'énergies renouvelables

Le réseau de gaz naturel exploité par GrDF en Nord - Pas de Calais est l'un des plus denses de France. 970 communes sont desservies en gaz naturel. Cela représente plus de 17500 kms de réseau et 1.050.000 clients raccordés soit plus de 80% de la population.

Aujourd'hui, le réseau se transforme pour devenir un maillon fort de la transition énergétique à l'échelle locale.

PRODUCTION DE BIOMETHANE EN NORD – PAS DE CALAIS

NORD

CVO LMCU - Sequedin 4 : 4000.000 m³ (mise en service juillet 2011)

Biogaz Pévèle – Wannehain : 1.050.000 m³ (mise en service prévue fin 2014)

PAS DE CALAIS

TVME- SYMEVAD Hénin – Beaumont : 2.420.000 m³ (en construction)

Le Pré du Loup Energie – Cucq : 1.100.000 m³ (en construction)

D'ICI A 2015 LA REGION NORD PAS DE CALAIS PRODUIRA ET INJECTERA 7.500.000 m³
SOIT L'EQUIVALENT DE L'ENERGIE (CHAUFFAGE, EAU CHAUDE ET CUISSON) DE PRES DE
7000 LOGEMENTS BASSE CONSOMMATION

4 SITES EN NORD-PAS DE CALAIS

LE CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE DE LMCU - SEQUEDIN (59)

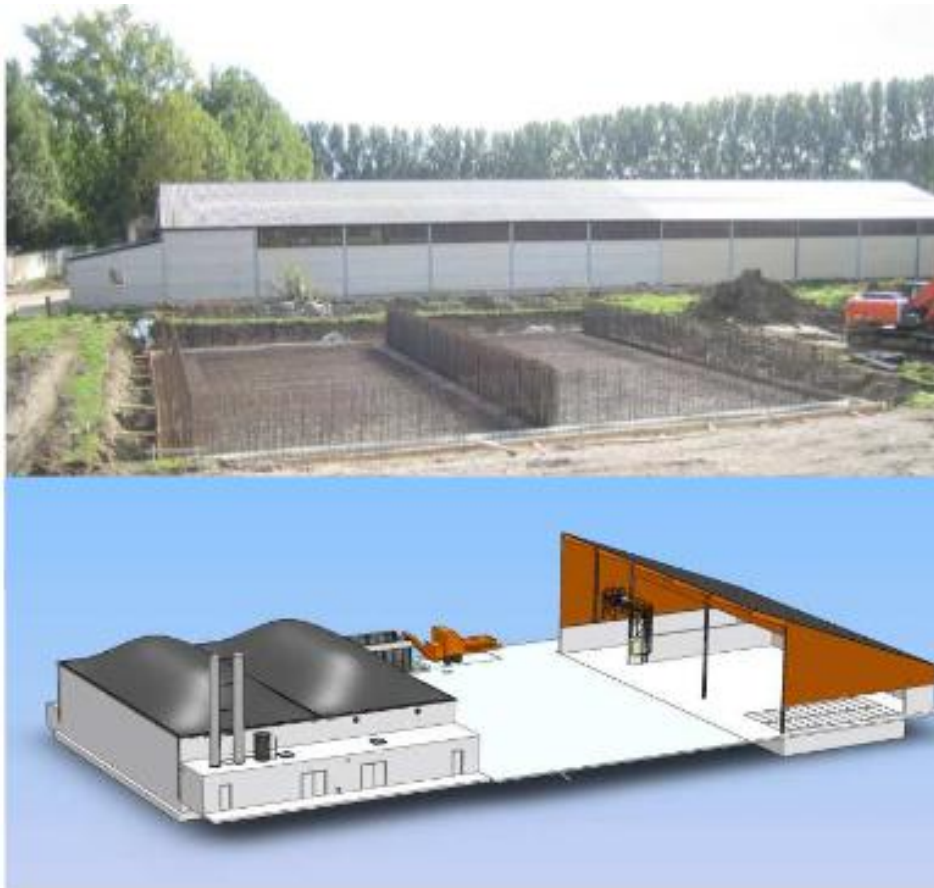


4 000 000

C'est le nombre de m³ de biométhane qui est produit chaque année et injecté dans le réseau de gaz naturel soit l'équivalent de la consommation de gaz pour les 3 usages (chauffage, eau chaude et cuisson) de près de **4000 logements**

D'une capacité de plus de 100.000 tonnes par an le Centre de Valorisation Organique de Lille est installé à Sequedin en bordure du canal de la Deûle. Il est le CVO le plus important d'Europe. Il fait partie des sites pilotes du projet européen Biogasmax. Dans ce cadre, il contribue à l'évaluation des impacts économiques et environnementaux de l'utilisation du biogaz-carburant dans les transports publics. Propriété de LMCU, le site est exploité par la société Carbiolane. Ce centre de recyclage des déchets fermentescibles (déchets de cuisine et de jardin, collectés chez les particuliers ; déchets verts provenant des déchèteries et des espaces verts publics ; déchets des marchés municipaux ; déchets des restaurations collectives) abrite un dispositif original : l'usine de bio méthanisation. Il s'agit aussi du premier site d'injection de biométhane en France : depuis le 1^{er} juillet 2011, le réseau de gaz naturel de GrDF reçoit donc ce biométhane. En 2013, 4 millions de m³ de biométhane ont été produits sur ce site. Produit à partir des biodéchets collectés sur le territoire de la communauté urbaine de Lille, ce biométhane est aussi utilisé comme carburant pour faire rouler une centaine de bus de la métropole lilloise. L'émission de 8600 tonnes de CO₂ par an est ainsi évitée par la communauté urbaine.

SARL BIOGAZ PEVELE - WANNEHAIN (59) – Pierre POLLET



1 050 000

C'est le nombre de m³ de biométhane qui sera produit à terme et injecté dans le réseau de gaz naturel soit l'équivalent de la consommation de gaz pour les 3 usages (chauffage, eau chaude et cuisson) de près de **1000 logements**

Pierre POLLET, 35 ans, s'est installé depuis 2011 sur l'exploitation familiale située à une vingtaine de kilomètres de Lille, pour succéder à son père dans le GAEC des Acacias, en association avec sa mère et son cousin. Ingénieur des Arts et Métiers, spécialisé en mécanique, il a travaillé précédemment dans l'industrie pendant 10 ans. L'exploitation de polyculture élevage laitier dispose d'un quota de 600 000 L de lait pour 55 vaches Holstein et d'une surface de 120 ha consacrée pour 1/3 au troupeau (20 ha de maïs fourrage, 15 ha de prairies permanentes et 4 ha de prairies semées) et pour 2/3 aux grandes cultures (blé 35 ha, pommes de terre 30 ha, tabac blond 10 ha, betteraves 8 ha). Les pommes de terre stockées dans un bâtiment adapté sur la ferme sont écoulées presque en totalité sous contrat avec l'entreprise Mac Cain. Le reste des productions sont vendues à la récolte aux coopératives locales céréalière, tabacole et sucrière ou en Belgique. L'exploitation a été certifiée ISO 14001 dans la cadre d'une certification de groupe (25 à 30 agriculteurs dans le Nord-Pas-de-Calais), ce qui leur permet d'avoir l'équivalence de Haute Valeur Environnementale. M. Pollet adhère au GEDA de Lille. Le GAEC fait appel à une entreprise de travaux agricoles pour sa récolte de betteraves, l'ensilage du maïs et la fauche des prairies. Il est adhérent à une CUMA notamment pour le partage des outils destinés à l'arrachage des pommes de terre et la moisson. L'exploitation embauche 3 salariés : 1 temps plein et 2 mi-temps dont un depuis 6 mois (pour une durée de 18 mois).

L'UNITE DE TRI VALORISATION MATIERES ET ENERGIE DU SYMEVAD – HENIN-BEAUMONT (62) (Site en construction)



2 420 000

C'est le nombre de m³ de biométhane qui sera produit chaque année et injecté dans le réseau de gaz naturel soit l'équivalent de la consommation de gaz pour les 3 usages (chauffage, eau chaude et cuisson) de près de **2400 logements**

Pour remplacer son Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) construite en 1972, le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets (SYMEVAD) a fait le choix d'une technologie innovante développée par le syndicat de traitement des déchets de Kahlenberg en Allemagne.

Jusqu'ici, la plupart des usines de traitement se résument à des incinérateurs qui brûlaient des déchets ménagers. Ici, le parti technique est beaucoup plus ambitieux et novateur. On ne parle plus d'usine d'incinération de déchets mais d'une unité de Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME)

Elle sera située sur le site de l'actuelle UIOM, à Henin-Beaumont, à proximité de la plate-forme multimodale Delta3 le long de l'autoroute A1.

Extraire " l'or " de nos poubelles

Les concepteurs sont partis d'un postulat : les déchets ménagers résiduels qui échappent au tri sélectif réalisé par le particulier recèlent encore un vrai potentiel énergétique qu'il "suffit" d'extraire. Il s'agit donc de récupérer la totalité des matières premières et ressources énergétiques contenues notamment dans les déchets de cuisine.

LE PRE DU LOUP ENERGIE – CUCQ (62) François et Christophe DUSANNIER
(Site en construction)



1.100.000

C'est le nombre de m³ de biométhane qui est produit chaque année et injecté dans le réseau de gaz naturel soit l'équivalent de la consommation de gaz pour les 3 usages (chauffage, eau chaude et cuisson) de près de **1000 logements**

Créée en 2013 par François et Christophe DUSANNIER, qui ont aussi contribué à développer Agriopale Services, spécialisée dans la valorisation des matières organiques, Pré du Loup Energie développe une unité de méthanisation dont le biogaz, une fois épuré, sera injecté dans le réseau de gaz naturel exploité par GrDF. Cette unité doit permettre de valoriser les bio-déchets provenant de leur exploitation agricole (ateliers d'engraissement de porcs, élevage de bovins allaitants et grandes cultures) tout en apportant une réponse à la valorisation d'autres déchets du territoire. Le Pré du Loup Energie va ainsi produire 30% du gaz de la commune de Cucq et alimenter environ 1000 foyers. La mise en service de cette unité devrait se faire à la fin de l'année avec à la clé, deux embauches.

L' Economie Circulaire : Un nouveau modèle aux vertus sociales, sociétales et environnementales

L'économie circulaire rompt avec le schéma traditionnel de production linéaire, qui va directement de l'utilisation d'un produit à sa destruction, auquel il substitue une logique de "boucle", où l'on recherche la création de valeur positive à chaque étape en évitant le gaspillage des ressources tout en assurant la satisfaction du consommateur.

L'économie circulaire invite à une coopération entre les acteurs sur les territoires, qu'elle contribue à redynamiser par un développement économique local, source d'emplois.

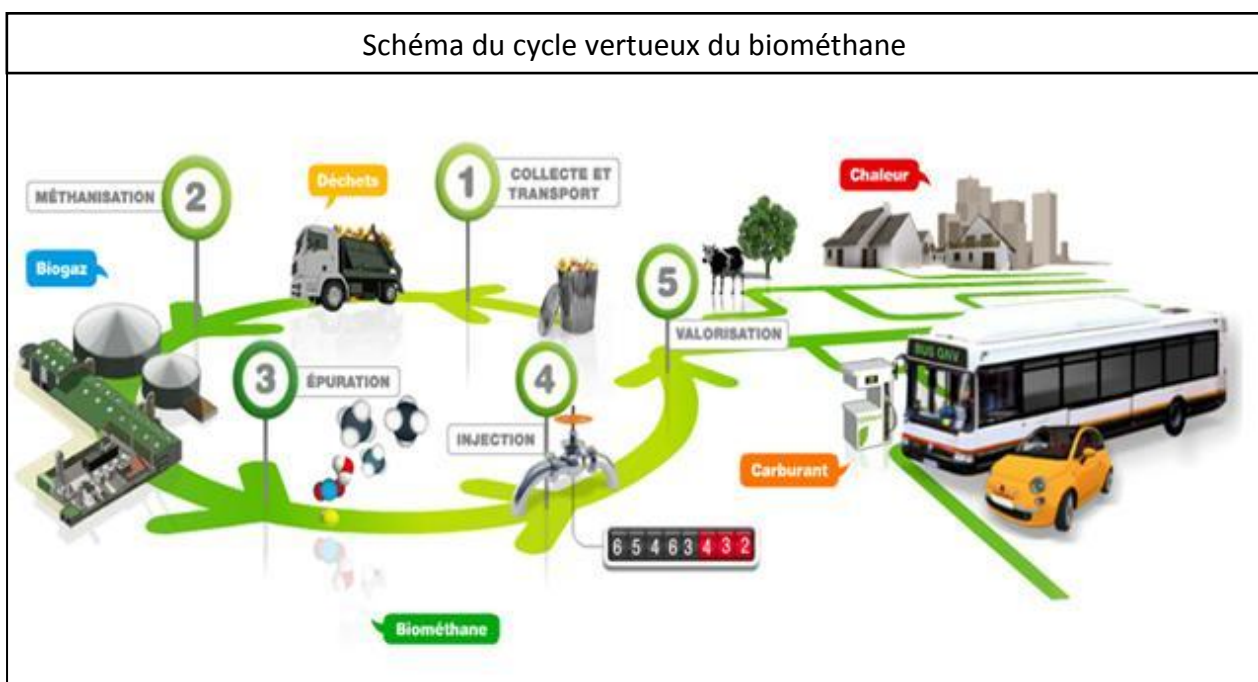
La méthanisation

La méthanisation (encore appelée digestion anaérobie) est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène (réaction en milieu anaérobie, contrairement au compostage qui est une réaction aérobie).

Cette dégradation aboutit entre autres à **la production de biogaz composé d'environ 70% de méthane, très proche de la composition du gaz naturel.** Cette énergie renouvelable peut être utilisée sous différentes formes : combustion pour la production d'électricité et de chaleur, injection dans le réseau de gaz naturel, production de bio GNV (Gaz Naturel Véhicules)

Il existe 4 secteurs favorables au développement de la méthanisation

- Agricole.
- Industriel.
- Les déchets ménagers.
- Les boues des stations d'épuration.



GrDF s'engage concrètement dans la TRI avec comme objectif le respect de la feuille de route biogaz de l'ADEME, en parfaite cohérence avec les objectifs 2030.

Fort de son expertise et de ses collaborations avec des acteurs reconnus (dont l'ADEME), GrDF a développé un scénario qui vise à proposer une trajectoire techniquement réaliste pour l'atteinte des objectifs de facteur 4 en 2050 (division par 4 des émissions nationales de gaz à effet de serre). Ce scénario, qui prend largement en compte les logiques d'économie circulaire, s'appuie sur :

- **un mix de sobriété et d'efficacité : baisse de 41% de la demande d'énergie primaire.**
- **une forte pénétration des énergies renouvelables dans tous les vecteurs énergétiques, en particulier en gaz avec le biométhane : 73% de gaz verts dans le réseau à horizon 2050.**
- **une diversification et une décentralisation des solutions énergétiques tant pour la production que pour les usages avec la valorisation des couplages entre réseaux au niveau national et européen ainsi qu'à l'échelle des territoires.**

Un des grands enseignements de ce scénario est que l'atteinte du Facteur 4 est techniquement possible, **en s'appuyant sur les infrastructures de réseau de distribution de gaz qui deviendront ainsi un vecteur d'énergie renouvelable.**

GrDF se prépare ainsi dès à présent à une transition énergétique qui vise à produire localement du biométhane à partir des déchets agricoles, des collectivités et des industries, et à l'injecter dans les réseaux de gaz naturel réduisant d'autant le recours aux énergies fossiles. Le biométhane permet une multitude de valorisations (chaleur, eau chaude sanitaire, cuisson, carburant, engrais) et fait entrer la collectivité dans un cercle vertueux.

A moyen terme, des objectifs ambitieux ont été annoncés par la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie Ségolène Royal lors du colloque biomasse du Syndicat des Energies Renouvelables (SER) du 2 juillet : **l'atteinte de 10 % de biométhane dans la consommation finale de gaz à horizon 2030.** Cet objectif s'appuie sur **la feuille de route biogaz de l'ADEME** qui prévoit qu'en 2030, 30 TWh de biométhane pourront être injectés dans les réseaux.

Pour atteindre cet objectif de 10% de gaz vert dans les réseaux à horizon 2030, GrDF appuie la montée en puissance de cette filière, notamment en co-animant avec l'ADEME, un groupe de travail de concertation avec l'ensemble de la filière pour en construire les conditions de réussite : Les travaux de ce groupe sont publiés sur le site commun :

www.injectionbiomethane.fr

Le biométhane, une énergie triplement vertueuse

Valorisation des déchets

en collectant des déchets pour produire du biométhane, on limite leur impact environnemental en évitant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère, et en valorisant leur potentiel énergétique. A cet égard, la valorisation carburant du biométhane est considérée par l'ADEME comme la plus vertueuse car elle présente le plus important potentiel de réduction des émissions de GES.

Moindre recours aux énergies fossiles

En augmentant la production d'énergie renouvelable décentralisée, le biométhane permet de réduire la dépendance énergétique de la France en limitant le recours à des importations d'énergies fossiles. Il contribuera à l'atteinte des objectifs environnementaux de la Loi sur la Transition Énergétique, de 32 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, et de 15% d'énergies renouvelables dans les transports.

Substitution d'engrais chimiques

le digestat, partie résiduelle solide de la production de biométhane, peut être ensuite valorisé comme engrais naturel ou sous forme de compost et se substituer à des engrais chimiques.

CONTACTS PRESSE



Michèle BUINET-BONALY

m.buinet@norddefrance.cci.fr

03.20.63.79.53



Louise TESSE

louise.tesse@agriculture-npdc.fr

03.21.60.57.69



Marie-Laure LAROQUE

marielaure.laroque@grdf.fr

03.28.54.26.17 – 06.43.64.75.28